



Le 4 juin 2026

Evolution des horaires des trains Nomad à compter du 1^{er} mars 2027

Cette semaine, la Région Normandie, SNCF Voyageurs et SNCF Réseau ont présenté aux principales associations de voyageurs du territoire, les grands principes des évolutions horaires qui entreront en vigueur en mars 2027 pour les dessertes normandes et la gare de Paris-Saint-Lazare.

Fruit de plus de deux ans de travail, ces nouveaux horaires visent à systématiser le cadencement, c'est-à-dire des trains au départ et à l'arrivée aux mêmes minutes chaque heure, à stabiliser les correspondances et optimiser la capacité du réseau, afin de concilier une circulation fiable des trains tout en augmentant le volume de travaux nécessaires à la modernisation du réseau.

L'évolution des horaires ferroviaires répond à plusieurs transformations majeures du système ferroviaire. La fréquentation des trains est en forte croissance et les attentes des voyageurs se renforcent, avec une demande accrue de fiabilité, de régularité et de lisibilité de l'offre. Dans le même temps, SNCF Réseau doit maintenir, moderniser et développer les infrastructures afin d'assurer leur pérennité et de répondre à de nouveaux enjeux structurants, tels que l'ouverture à la concurrence ou la montée en charge de la desserte EOLE, dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de renforcement de l'attractivité des territoires. Pour relever ce défi, SNCF Réseau et l'ensemble des acteurs du système ferroviaire s'appuient sur un outil : le Plan d'Exploitation de Référence (PER).

Comment est construit le PER ?

SNCF Réseau élabore un Plan d'Exploitation de Référence (PER), qu'il actualise régulièrement afin d'optimiser l'utilisation du réseau ferroviaire et d'organiser au mieux les circulations des lignes reliant la Normandie à la gare de Paris-Saint-Lazare, ainsi que toutes les lignes régionales associées. Pour les lignes Paris-Rouen-Le Havre et Paris-Caen-Cherbourg, cette élaboration est menée sous l'égide de la Plateforme Axe Seine et pilotée par l'Etat, à l'occasion de laquelle l'ensemble des acteurs du ferroviaire (Régions Autorités Organisatrices de la Mobilité, entreprises ferroviaires de fret ...) expriment leurs besoins. Une nouvelle version du PER de la

ligne Paris-Argentan-Granville est en cours de réalisation par la plateforme Atlantique. La partie de l'axe Caen-Granville-Rennes située en région Bretagne également.

Le PER prend en compte l'ensemble de ces besoins afin de construire le meilleur équilibre possible entre les circulations voyageurs, le fret et les nécessités de maintenance, de modernisation et de développement du réseau.

La construction de ce plan repose également sur l'analyse de multiples paramètres d'exploitation : types de circulations, vitesses des trains, intervalles nécessaires entre chaque circulation, plages travaux liées aux contraintes d'infrastructure ou encore occupation des voies dans les principales gares. Les besoins et contraintes de chaque acteur sont progressivement intégrés dans la construction de la grille horaire, avec des arbitrages réalisés dans le cadre de cette co-construction lorsque plusieurs usages du réseau entrent en concurrence.

En résumé, l'objectif est de permettre chaque jour la circulation de 400 trains du réseau Nomad et de 1 000 trains transiliens entrant ou sortant de la gare de Gare de Paris-Saint-Lazare, ainsi que des trains de fret desservant les sites logistiques, industriels et portuaires normands et franciliens, en garantissant la robustesse des dessertes.

Cette grille horaire de référence propose une architecture des circulations la plus efficace permise par l'infrastructure. Véritable « photographie des possibles », elle sert ensuite de base à chaque acteur du ferroviaire – dont la Région Normandie – pour bâtir leurs futures offres de transport et passer leurs commandes de trains.

ZOOM sur : le cadencement ferroviaire en Normandie

Le PER constitue le socle du cadencement en Normandie. Le cadencement désigne l'organisation des circulations ferroviaires selon des horaires réguliers et répétitifs tout au long de la journée : les trains circulent aux mêmes minutes chaque heure afin de rendre l'offre plus lisible pour les voyageurs et plus robuste en exploitation. En posant les bases de l'organisation des circulations sur l'ensemble de l'axe normand, **le PER permet ainsi d'améliorer la compréhension des horaires, d'optimiser les correspondances et de favoriser le développement de l'usage du train.**

L'application du PER et l'opportunité pour la Région Normandie de repenser l'offre à compter de mars 2027

Service Annuel 2027 : une opportunité pour les voyageurs normands

Dans un contexte national de profonde transformation du réseau francilien, la Région Normandie s'adapte aux nouvelles conditions créées par le projet EOLE (prolongement du RER E jusqu'à Mantes la Jolie), qui recompose en profondeur les circulations en Île-de-France. La Région, SNCF Réseau en tant que gestionnaire de l'infrastructure et SNCF Voyageurs en tant qu'opérateur ferroviaire du Réseau ont choisi d'en faire une opportunité.

La nouvelle offre de transport, appelée Service Annuel 2027, est la réponse normande à cette évolution. Elle sera mise en place le 1^{er} mars 2027 et marquera une véritable montée en qualité

du service. Il ne s'agit pas de simples ajustements d'horaires, mais d'une refonte de l'offre, pensée pour offrir aux Normands un plan de transport plus performant.

Contrairement aux Services Annuels précédents qui entraient en vigueur le 2ème dimanche de décembre, N-1, la nouvelle offre de transport, appelée service annuel 2027, sera mise en place le 1^{er} mars prochain, suite à l'achèvement d'une première étape du nouveau plan de voies en gare de Mantes- le-Jolie dans le cadre des travaux EOLE.

Cette transformation historique repose sur deux promesses claires :

Plus de lisibilité : des horaires plus simples, répétitifs, identiques chaque jour, qui facilitent la compréhension et la mémorisation des grilles.

- **Plus de robustesse** : des correspondances fiabilisées

Des temps de parcours mieux garantis, pour un service moins sensible aux aléas.

Plus concrètement, l'offre au SA 27 sera globalement renforcée :

- Les grands axes comme Paris-Caen-Cherbourg ou Paris - Vernon-Rouen voient leurs temps de parcours uniformisés.
- La desserte de l'étoile de Rouen et celle de de l'axe Fécamp / Le Havre seront potentiellement enrichies.

Poursuivre l'effort entrepris par la Région Normandie, en tenant compte de l'évolution des besoins

La Normandie, un territoire qui a choisi le train

En Normandie, le train est bien plus qu'un moyen de transport. Il est la colonne vertébrale des mobilités, au service des habitants comme des touristes. Mode de transport d'avenir, écologique et compétitif, il est au cœur de l'attractivité du territoire et de son développement économique, et s'impose comme un outil essentiel de l'intermodalité.

Consciente des enjeux de transition écologique et de la nécessité de proposer des mobilités fiables et performantes, la Région Normandie a fait du ferroviaire une priorité. Ce choix politique fort a profondément transformé le paysage ferroviaire normand.

Une décennie de "bataille de la mobilité"

Depuis plus de dix ans, la Région Normandie a engagé une véritable bataille de la mobilité en investissant massivement dans le rail. Cette stratégie porte ses fruits.

L'envie de train est là : de plus en plus de Normands choisissent le train NOMAD pour leurs déplacements du quotidien comme pour leurs voyages longue distance. Entre 2019 et 2025, la fréquentation des lignes normandes a augmenté de 23 %.

En 2025, ce sont désormais 114 000 clients qui montent à bord des trains chaque jour (contre 110 000 en 2024).

Entre 2024 et 2025, la croissance atteint 4 %, un niveau supérieur à la moyenne nationale TER (3 %). Le trafic longue distance en Normandie se porte même mieux que dans le reste du pays. Cette dynamique traduit une réalité simple : lorsque l'offre est lisible, confortable et fiable, les voyageurs répondent présents.

Des investissements concrets qui changent la vie des voyageurs

Ce succès ferroviaire est directement porté par les investissements de la Région et le travail mené avec SNCF Voyageurs sur l'offre et le matériel.

Sur l'offre et les services, la Région Normandie a franchi un cap :

- 70 trains supplémentaires ont été ajoutés en 2025, puis 23 trains de plus en 2026.

- Des trains directs relient désormais Paris au Mont-Saint-Michel tous les week-ends, ouvrant de nouvelles perspectives touristiques.
- L'intégration tarifaire est en place dans trois grandes agglomérations normandes : Rouen, Caen et Cherbourg, facilitant les correspondances entre train et réseaux urbains.
- Les voyageurs à vélo bénéficient de services dédiés : réservation systématique pour les vélos à bord des trains K+ / K Paris - Granville, et réservation systématique en période estivale sur les lignes Caen - Le Mans - Tours et Caen - Granville - Rennes, pour voyager sereinement même en pleine saison.

Côté matériel et maintenance, la Région Normandie a également opéré un saut qualitatif :

- Sur les axes Paris - Vernon - Rouen et Paris - Évreux - Serquigny, l'arrivée des nouvelles rames OMNEO 2, livrées entre 2024 et 2025, apporte un confort renforcé et une qualité de voyage maximisée.
- Trois rames Régiolis modernisent la desserte Le Havre - Fécamp.
- Les rames AGC sont progressivement rénovées sur l'ensemble des axes, notamment Caen - Rouen, Yvetot - Rouen - Elbeuf, Caen - Granville - Rennes et Caen - Le Mans - Tours.
- Au Havre, un nouvel atelier de maintenance a été construit, avec une phase 2, mise en service en 2025, pour garantir la fiabilité du matériel et une meilleure réactivité en cas d'aléas.
- Début d'année 2026 : une voie spéciale « chocs » mise en service à l'atelier de maintenance de Sotteville, essentiellement pour accélérer les réparations du matériel endommagé lors de heurts avec les animaux et réduire les temps d'indisponibilité des rames.

Grâce aux recommandations de SNCF Voyageurs, les choix stratégiques de la Région Normandie en matière de matériel, d'installations de maintenance et de développement de l'offre ont permis d'augmenter les recettes commerciales et de réduire le coût de la contribution pour la collectivité. C'est un cercle vertueux : plus de trains, plus de qualité, plus de voyageurs et un service public mieux maîtrisé.

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients.

Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 7,1 milliards d'euros en 2022.

www.sncf-reseau.com

Contacts presse :

Région Normandie : Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41

SNCF Réseau : Théophile Foucart - theophile.foucart@reseau.sncf.fr - 06 38 93 88 01